



L'ANIMATION CULTURELLE – UN PORTRAIT NATIONAL CONSTATS ET PISTES D'ACTION

par Judith Charest

Animatrice et leader inspirante, Judith a assumé le poste de direction générale de la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO), organisme où elle œuvre pendant plus de 15 ans. De 2003 à 2007, elle partage la direction du Projet : Pédagogie culturelle du Ministère de l'éducation de l'Ontario. De 2007 à 2011, elle occupe le poste de directrice du volet culturel et communautaire du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique. En septembre 2012, elle devient directrice adjointe aux communications et responsable des liaisons communautaires au sein du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF).

En tant que formatrice et animatrice, elle accompagne des groupes et des individus dans le domaine du leadership, de l'inclusion et de l'amélioration des systèmes. Son sens de l'innovation et de la recherche ainsi que son engagement envers la communauté francophone en contexte minoritaire lui permettent de se distinguer et de demeurer chef de file en leadership pédagogique, culturel et communautaire.



CONTEXTE

La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) publiait en 2009 une enquête sur l'appropriation culturelle des jeunes à l'école secondaire francophone en milieu minoritaire.¹ On y retrouvait, entre autres, une grande variété de définitions du concept d'animation culturelle et il était troublant de constater que bon nombre d'élèves n'en connaissaient pas l'existence. Par ailleurs, cette recherche démontrait que l'animation culturelle pouvait avoir un impact important sur la construction identitaire des élèves lorsqu'elle était bien encadrée.

¹ BOUDREAU, Ronald, Christine DALLAIRE et Kenneth DEVEAU. *L'appropriation culturelle des jeunes à l'école secondaire de langue française — Synthèse de l'enquête*, Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE), Ottawa, 2009 (http://www.ctf-fce.ca/Documents/ADOS_Publication_3_Complet_WEB.pdf).

La recherche proposait qu'il serait certainement profitable de faire l'inventaire des pratiques et des modèles de mise en œuvre, de comprendre les limites et les défis, et ce au niveau pancanadien, afin de mieux comprendre l'action de l'animation culturelle et de dégager des pistes d'action communes qui pourraient être mises en œuvre au cours des prochaines années.

Pour ce faire, la présente enquête s'est déroulée en trois étapes. La première a consisté à faire une recherche sur les sites Web des conseils scolaires en milieu minoritaire afin de voir quel contenu portant sur l'animation culturelle pouvait y être retrouvé. La deuxième étape a été de réaliser une dizaine d'entrevues portant sur l'animation culturelle, les pratiques, les outils et les formations disponibles. La troisième étape a consisté à dégager des pistes d'action portant sur les conditions à mettre en œuvre pour assurer le succès de l'animation culturelle et sur l'encadrement qui pourrait être offert.

LIMITES

Bien que nous ayons tenté de dresser un portrait national ayant trait à l'animation culturelle, il est vite devenu évident qu'il serait impossible de tenir compte de chacune des réalités et des particularités locales, régionales et provinciales. Nous avons donc tenté de dégager des constats à partir des éléments qui se ressemblaient. Nous reconnaissons que cette enquête ne tient pas compte de toutes les définitions de l'animation culturelle que peuvent donner chacun des conseils scolaires et chacune des écoles.

Il est important de souligner que cette enquête, bien qu'appuyée par la recherche, ne prétend pas être un article savant, mais bien un bilan des pratiques à partir d'entrevues et de perceptions d'un nombre limité d'intervenantes et d'intervenants. Nous croyons par contre que les expériences dont nous ont fait part ces intervenants du milieu de l'éducation nous permettent de proposer un certain nombre de pistes d'action intéressantes.

PREMIER SURVOL

Il existe dans notre savoir collectif un nombre de plus en plus important de travaux de recherche portant sur la pédagogie en milieu minoritaire, sur la construction identitaire, sur l'apprentissage de la langue, sur l'enseignement des arts, sur l'élève citoyen, sur le processus d'identification de l'élève au moyen des activités périscolaires. Par contre, il nous a été difficile de trouver des recherches portant spécifiquement sur l'animation culturelle et son impact sur l'appropriation culturelle chez l'élève.²

² Dans le cadre de cet article, nous avons choisi de ne pas tenir compte de la définition que donne le Québec ou la France à l'expression « animation culturelle ». Bien que nous puissions nous inspirer de certaines pratiques de ces administrations dans nos milieux, leur définition touche particulièrement le domaine des arts et de la culture et ne tient pas compte du contexte minoritaire.

L'ensemble du système de l'éducation reconnaît que nous avons réussi à obtenir des écoles de langue française grâce aux différents mouvements de contestation un peu partout au pays, mais qu'il ne suffit pas d'avoir des espaces à nous, encore faut-il les animer. On a donc vu naître le concept d'une animation culturelle à l'école, selon lequel pour arriver à créer une communauté forte et à contrer l'assimilation grimpante, nous devons offrir aux élèves des milieux de vie où le français n'était pas seulement la langue d'apprentissage, mais aussi une langue associée au plaisir, à la fête, aux arts et à la création.

Ma petite histoire de l'animation culturelle...

Dans l'école secondaire franco-ontarienne que j'ai fréquentée au cours des années 80, comme c'était le cas dans plusieurs écoles, il y avait des membres du personnel enseignant qui occupaient des postes en animation culturelle. Leur mandat consistait à élaborer des projets et des stratégies qui encourageraient les élèves à parler français et à vivre en français. Ils devaient créer des événements rassembleurs, stimuler l'esprit d'école ainsi que faire connaître le folklore, la musique et les arts afin que l'école devienne un milieu où il fait bon vivre.

Trente ans plus tard, où en sommes-nous? Qu'avons-nous fait des meilleures pratiques? Avons-nous changé notre approche?

Au fil des ans, d'autres expressions sont venues s'ajouter à ce qui décrit l'animation culturelle : construction identitaire, aménagement linguistique, cheminement culturel, école communautaire, école citoyenne, élève citoyen du monde... Aux animatrices et animateurs culturels sont venus s'ajouter des agentes et agents de liaison communautaire ou en construction identitaire, des responsables de la pédagogie culturelle ainsi que des agentes et agents de développement culturel et communautaire. Quelle est la différence entre l'un et l'autre? Qui sont ces intervenantes et intervenants? Quel est leur profil? Quelles sont leurs expertises et compétences? Quel est leur champ d'intervention?

Le présent article tentera de donner une perspective nationale du rôle, du domaine d'intervention et du profil de l'animatrice ou de l'animateur culturel. Comment s'évalue l'impact de l'animation culturelle sur les élèves et sur la communauté? Comment se définit l'intervention en animation culturelle? Comment mesure-t-on son impact? À quels critères répond l'intervention? L'article permettra de dégager des tendances pancanadiennes et proposera quelques pistes d'intervention qui pourraient faire l'objet d'un projet d'envergure nationale.

DÉMARCHE

Examinons quelques constats tirés de la consultation des différents sites Internet des conseils scolaires de langue française à l'échelle du pays.

Dans l'énoncé de mission, de vision et de valeurs des conseils scolaires, on retrouve inmanquablement des éléments touchant la langue, la culture et l'identité de l'élève et parfois des membres du personnel. L'élément communautaire est présent dans une grande majorité des cas. Les conseils scolaires stipulent que leur rôle dépasse l'enseignement de matières dans le contexte scolaire pour comprendre intrinsèquement un mandat de

développement, d'épanouissement et de collaboration avec le secteur communautaire. Les planifications stratégiques qui sont disponibles sur le Web énoncent des résultats visés et des objectifs touchant la construction identitaire et le développement communautaire. On parle de cheminement identitaire et souvent de développement du sentiment d'appartenance à la communauté, de fierté à l'égard de la langue et de la culture. Il a cependant été impossible d'identifier des outils ou des ressources qui sont utilisés par les conseils et qui permettent d'évaluer l'atteinte de ces visées ou d'en rendre compte.

À l'aide des sites Web, nous avons pu identifier des intervenants et intervenantes qui œuvrent au sein des différents conseils scolaires et qui étaient susceptibles de nous éclairer sur les différentes définitions et pratiques en ce qui a trait à l'animation culturelle.

Nous avons ensuite colligé les informations recueillies lors d'une dizaine d'entrevues avec des personnes liées à l'animation culturelle partout au pays et tenté de répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que l'animation culturelle dans votre conseil scolaire ou école?
- Comment se distingue-t-elle de la construction identitaire ou de la liaison communautaire?
- Qui sont les animateurs et animatrices chez vous? Quel est leur profil et quelles sont leurs compétences et leurs domaines d'expertise?
- Quelles sont les formations en cours d'emploi offertes à ces intervenantes et intervenants? Quelles seraient les compétences nécessaires à développer?
- Quels sont les outils de planification disponibles au sein de l'école ou du conseil dans le domaine de l'animation culturelle?
- Quels sont les outils d'évaluation disponibles?

QUELQUES GÉNÉRALITÉS

Même si l'on retrouve l'animation culturelle dans la plupart des écoles et des conseils scolaires, les modes de prestation de services varient beaucoup d'un endroit à l'autre. Si l'ensemble des conseils scolaires reconnaissent l'importance d'avoir dans leur programmation des activités à caractère culturel et social, la façon d'y arriver est souvent bien différente.

Dans certaines écoles, les membres du personnel voient à ce qu'il y ait une programmation culturelle et artistique au sein même de leurs tâches régulières. Dans d'autres, on retrouve des personnes à temps plein qui ont le mandat d'assurer une programmation en animation culturelle.

Une chose est certaine, on n'a qu'à faire le tour des outils de promotion, des bulletins d'information ou des journaux de conseils ou d'écoles pour comprendre que les images et les activités qui servent le plus souvent à promouvoir l'école de langue française et à faire voir ses couleurs ont un caractère artistique, culturel, sportif ou social.

Par contre, très peu d'outils systémiques de planification, d'évaluation ou de reddition de comptes existent. Plusieurs conseils scolaires fournissent un inventaire d'activités avec des données statistiques comprenant le nombre d'activités organisées et d'élèves y ayant participé, ainsi que le nombre d'intervenantes et d'intervenants impliqués ou de partenaires engagés.

Malgré l'absence de tels outils, l'impact de l'animation culturelle sur la vie scolaire et communautaire reste incontestable. Collectivement, dans le milieu scolaire en contexte minoritaire, on s'entend sur l'importance d'intervenir au niveau de l'animation culturelle, du développement communautaire, des partenariats et du leadership jeunesse afin d'accroître le sentiment d'appartenance à la communauté francophone et d'assurer la pérennité de cette dernière. On n'a tout simplement pas encore d'outils nous permettant de mesurer l'impact et d'évaluer la pertinence des interventions.

Les travaux de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) en tant que chef de file au niveau de la réflexion, de la planification, de la formation et de l'évaluation des interventions dans le domaine de la construction identitaire ont permis à la communauté scolaire canadienne de se donner un langage commun. Celui-ci se reflète bien dans l'ensemble du système qui doit maintenant se demander comment cela change notre façon d'intervenir dans le domaine de l'animation culturelle.

Par ailleurs, un vocabulaire inspiré d'une réflexion québécoise est venu ajouter d'autres expressions telles que « passeurs culturels », et « référents culturels » ou « repères culturels ». Si cette terminologie est venue enrichir notre réflexion et notre façon de parler de l'intervention culturelle dans l'école, il n'apparaît pas encore évident qu'elle soit venue changer notre façon de faire.

PORTRAIT D'INTERVENANTS OU D'INTERVENANTES

Voici quelques modèles de prestation de services d'animation culturelle que l'on retrouve au sein des administrations :

Animatrice ou animateur culturel

- Intervenante ou intervenant non enseignant, à temps plein ou à temps partiel

Mandat :

- Voir à l'organisation de diverses activités artistiques, sportives, culturelles; ralliement, rassemblement à l'extérieur du cadre scolaire – activités périscolaires, à la récréation et à l'heure du midi

Profil :

- Études ou expérience dans le domaine des loisirs, de la récréologie ou des arts
- Expérience en gestion de projets
- Longue appartenance à la communauté et expérience en développement communautaire

Agent ou agente de liaison ou de développement communautaire

- Intervenante ou intervenant non enseignant, à temps plein ou à temps partiel

Mandat :

- Assurer des liens entre la famille, l'école et la communauté
- Organiser des activités de rapprochement famille-école-communauté ainsi que des activités de partenariat communautaire
- Faire du recrutement et la promotion de l'école dans la communauté
- Travailler à la création de projets communautaires

Profil :

- Compétences dans le domaine des communications
- Bonne connaissance de la communauté
- Expérience en développement communautaire

Agent ou agente en construction identitaire

- Intervenante ou intervenant généralement non enseignant, à temps plein ou à temps partiel

Mandat :

- Voir à l'organisation de diverses activités artistiques, sportives, culturelles; ralliement, rassemblement à l'extérieur du cadre scolaire – activités périscolaires, à la récréation et à l'heure du midi
- Agir parfois à l'aide d'un cadre théorique tel que celui de l'ACELF
- Assurer l'organisation d'une programmation provinciale ou au niveau du conseil, si l'on retrouve ces postes au niveau du conseil scolaire – p. ex. tournois, stage de formation, festival de théâtre, etc.

Profil :

- Essentiellement le même que pour une animatrice ou un animateur culturel

Agent ou agente de développement culturel et communautaire

- Intervenante ou intervenant non enseignant, à temps plein ou à temps partiel

Mandat :

- Dans la perspective et la vision de la création d'écoles communautaires, le leadership de l'élève étant au cœur de tout projet école-communauté, agir en tant que facilitateur ou facilitatrice pour les élèves. Voir à accompagner et à appuyer les initiatives des élèves. Ces élèves sont donc en mesure de prendre en charge leur milieu.

Profil :

- Formation et expérience dans le domaine du développement jeunesse, du développement communautaire et de la gestion de projets
- Provenance du milieu des arts et de la culture

Responsable de l'animation culturelle, ou agent ou agente en construction identitaire au niveau d'un conseil scolaire

- Intervenante ou intervenant généralement non enseignant, à temps plein

Mandat :

- Assurer la planification et l'organisation d'activités et de rassemblements provinciaux à caractère sportif, culturel et artistique
- Coordonner, dans certains cas, toutes les initiatives provinciales ou du conseil (concours)
- Coordonner la formation des animatrices ou animateurs culturels, ou des agentes ou agents en construction identitaire que l'on retrouve dans les écoles

Profil :

- Compétences dans le domaine de la gestion de projets ainsi que dans l'élaboration et la coordination de projets de plus grande envergure
- Compétences en organisation d'événements
- Grande compréhension du milieu minoritaire
- Aptitudes à la planification à moyen et à long terme

Lorsque l'on retrouve ces intervenants ou intervenantes au sein des écoles élémentaires, ils assument généralement le rôle d'appuyer le personnel enseignant, de diffuser et d'organiser des spectacles, ainsi que d'organiser des activités sportives, récréatives, culturelles ou artistiques. Par contre, au secondaire, ces intervenantes et intervenants, quoique souvent appelés à jouer un rôle qui ressemble à celui de leurs collègues de l'élémentaire, sont peu présents dans les salles de classe mais jouent un rôle clé en coordonnant et en appuyant le conseil des élèves dans l'organisation de diverses activités.

Enseignant ou enseignante en pédagogie culturelle

On retrouve également, en Ontario particulièrement, des membres du personnel enseignant qui sont responsables de la pédagogie culturelle. Leurs tâches s'apparentent parfois aux responsabilités en animation culturelle. Ils sont affectés à cette tâche à un certain pourcentage du temps.

Mandat :

- Développer le leadership des élèves
- Offrir un cours de leadership
- Appuyer les enseignantes et enseignants dans divers projets
- Permettre des projets multiniveaux ou au sein de l'école, et peut-être à caractère communautaire
- Intervenir auprès des parents

Profil :

- Formation en pédagogie culturelle ou personne connue pour son implication dans la vie étudiante, culturelle, artistique au sein de l'école et de la communauté.

Lors des entrevues, il est apparu évident que souvent la tâche, les activités et les résultats dépendent de la personne qui occupe le poste. Il est impossible de dégager des constances. Il serait donc nécessaire de se pencher sur des moyens d'assurer des compétences et des qualifications similaires afin de pouvoir atteindre les résultats espérés. Le succès des interventions ne devrait pas dépendre presque uniquement de l'intervenant ou l'intervenante. Un encadrement commun serait donc utile et plusieurs intervenants ont même dit souhaiter un programme de formation en cours d'emploi.

Voici quelques objectifs similaires de ces intervenants :

1. Accroître l'espace francophone pour les élèves et la communauté de l'école;
2. Augmenter le niveau de responsabilisation de l'élève afin d'en faire une citoyenne ou un citoyen engagé;
3. Démystifier l'éducation de langue française en milieu minoritaire pour les parents;
4. Accroître la présence de l'école dans la communauté et de la communauté dans l'école;
5. Élaborer, consolider et mettre en œuvre divers partenariats afin d'enrichir la programmation au niveau scolaire et périscolaire;
6. Accroître le niveau d'association entre plaisir et francophonie en assurant l'organisation d'activités de rassemblement, sportives, artistiques et culturelles.

LE BESOIN D'ENCADREMENT

Voici quelques conditions essentielles pour assurer des résultats significatifs en animation culturelle qui sont ressorties de l'enquête :

1. L'ensemble des intervenantes et intervenants du milieu doivent bien comprendre le mandat et le rôle de chacun et chacune dans les domaines de l'animation culturelle, de la construction identitaire ainsi que de la liaison et du développement communautaire. Trop souvent, le succès des interventions est évalué par la qualité de l'activité. Lorsqu'on veut vraiment créer des milieux où l'élève devient l'actrice ou l'acteur principal dans son environnement et dans la création de ce milieu, il faut mesurer la réussite en portant un regard sur le processus, sur l'expérience, sur l'apprentissage de l'élève et non sur le produit (l'activité). Il faudrait donc prévoir une sensibilisation du personnel enseignant, des directions et des autres intervenantes et intervenants du système afin de pouvoir rendre compte des résultats dans cette perspective de responsabilisation de l'élève.
2. Un accompagnement et des suivis de la part de la direction sont des éléments essentiels à la réalisation des objectifs d'une programmation en animation culturelle. Le niveau de suivi et d'accompagnement est garant de succès.

3. Étant donné que l'intervenante ou l'intervenant dans le domaine de l'animation culturelle, de la construction identitaire, ou de la liaison et du développement communautaire est rarement un membre du personnel enseignant, il est important d'augmenter sa crédibilité auprès de l'ensemble du personnel. Une sensibilisation et un appui de la direction sont donc essentiels.
4. Les conseils scolaires et les écoles doivent se doter d'une planification dans le domaine de l'animation culturelle avec des cibles claires et des outils de planification et de mesure pertinents. C'est grâce à ces outils qu'il sera possible de dire si le programme d'animation culturelle a atteint ou non les résultats visés. Des indices de mesure quantitative sont trop souvent utilisés (nombre d'activités, de personnes participantes, etc.); lorsqu'ils existent, les indices de mesure qualitative portent sur des jugements arbitraires (si les élèves ont aimé ça, c'est une bonne activité).
5. Finalement, et c'est probablement la condition la plus importante, si les conseils scolaires veulent atteindre leurs résultats en ce qui a trait à la construction identitaire, à la responsabilisation de l'élève, à l'accroissement de l'espace francophone et au développement de l'école communautaire, entre autres, ils doivent accorder une importance à l'accompagnement de ces intervenantes et intervenants par un encadrement fondé sur l'expérimentation accompagnée d'une formation adéquate.

PROGRAMME DE FORMATION

Des lacunes ont été perçues lorsqu'il a été question de la formation des personnes responsables de l'animation culturelle.

Bien que l'on puisse étudier au Québec en animation culturelle, il faut comprendre que le sens que donne le Québec à l'animation culturelle est très différent de ce que l'on entend par animation culturelle en milieu minoritaire ailleurs au Canada.

Voici, à titre d'exemple, la description des objectifs du programme tels qu'on les retrouve sur le site Internet de l'Université du Québec à Montréal :

Objectifs

« Le but du certificat en animation culturelle est d'offrir une formation universitaire en animation et en interventions culturelles dans les domaines de la création artistique, de la culture de masse et de l'intervention socioculturelle, qui puisse se conjuguer, soit à une expérience pratique acquise dans le milieu, soit à une formation dans une discipline connexe intéressant l'animation culturelle, comme la sociologie, la communication, l'histoire de l'art, le travail social, etc.

Le certificat en animation culturelle ne cherche pas tant à former des spécialistes aptes à appliquer et à mettre en œuvre des techniques particulières, mais davantage des généralistes qui aient une connaissance de base des différents secteurs de travail en animation culturelle: l'appareil culturel, associations, musées et centres d'interprétation, groupes alternatifs et marginaux, tourisme éducatif et culturel, loisirs socioculturels... ainsi que des problématiques reliés à chacun des types d'institutions ou d'activités. »

<http://www.programmes.uqam.ca/4154>

Il est clair que bien que cette formation puisse s'avérer utile pour les personnes désireuses d'occuper des postes en animation culturelle ou en développement communautaire dans les écoles de langue française au Canada, elle ne reflète pas complètement les attentes du milieu en ce qui a trait à ces intervenantes et intervenants.

Par ailleurs, l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse a déjà offert un programme de premier cycle en animation culturelle au sein de son établissement. Après consultation, le programme existe toujours et il serait possible de l'offrir à nouveau si le nombre d'inscriptions le justifiait. Si d'autres établissements devaient songer à élaborer un programme de formation en animation culturelle, il serait certainement très à propos d'explorer le travail accompli par l'Université Sainte-Anne dans ce domaine afin de s'en inspirer.

Au cours de la recherche, nous n'avons pas pu identifier un conseil scolaire qui offrait un programme de formation en cours d'emploi pour les intervenants et intervenantes en animation culturelle avec des cibles définies et une échelle de compétences graduelles. Par contre, des occasions de formation ou des ateliers étaient offerts par les conseils scolaires ou, dans quelques cas, par le ministère de l'Éducation. Ces formations portaient en grande partie sur des aspects techniques et pratiques tels que l'utilisation d'un logiciel d'animation ou de musique pouvant servir à organiser une radio étudiante.

D'autre part, ces intervenantes et intervenants sont invités à participer à certains ateliers offerts au personnel enseignant lorsque cela est jugé pertinent.

Dans certains cas, le conseil scolaire accepte de couvrir une partie des coûts de formation des personnes intervenantes en animation culturelle déléguées aux Stages d'été de l'ACELF. Malheureusement, il n'y pas de groupe répondant directement à leurs besoins au sein de cette formation et elles se retrouvent la plupart du temps avec le groupe des directions d'école.

En Ontario, la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française du ministère de l'Éducation de l'Ontario est responsable d'offrir depuis quelques années une formation de deux jours aux animatrices et animateurs culturels de la province. Cette formation s'organise en collaboration avec les intervenants et intervenantes de divers conseils scolaires afin de répondre à leurs besoins.

PISTES À EXPLORER

Plusieurs facteurs doivent être pris en compte en ce qui a trait à la formation des personnes responsables de l'animation culturelle.

Dans une perspective d'élève citoyen et d'école communautaire, nos interventions devront davantage être centrées sur le développement du leadership et de la responsabilisation de l'élève ainsi que sur l'élaboration et la mise en place de partenariats et de projets communautaires.

De plus, des stratégies de développement d'outils de planification simples et bien conçus permettant de répondre aux critères du conseil et/ou de la province devront être élaborées et s'inscrire dans un cadre théorique commun.

Pour ce faire, il est essentiel de développer un cadre de référence permettant aux animatrices et animateurs culturels, et aux agentes et agents en construction identitaire, de liaison communautaire et de développement culturel et communautaire d'augmenter leurs compétences dans les champs d'expertise suivants, en tenant compte des ressources existantes dans le milieu.

Un tel cadre de référence devrait comprendre les volets suivants :

- **Le développement du leadership et du niveau de responsabilisation de l'élève**

Les intervenantes et intervenants doivent être en mesure d'aider et de former les élèves à prendre en charge leur développement et celui de leur milieu. Lors d'un match de hockey, ce n'est pas l'entraîneur qui est sur la glace, ce sont les joueurs de l'équipe. Par contre, l'entraîneur mobilise, organise, modélise et encourage. Il faudrait donc que le programme favorise le développement du leadership jeunesse.

Notons que la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO) a développé une expertise dans ce domaine et pourrait contribuer à l'élaboration d'une stratégie d'intervention.

- **Une appropriation des réalités du milieu minoritaire**

Étant donné que ce ne sont pas tous les intervenants et intervenantes qui ont une expérience et une connaissance des spécificités du milieu minoritaire, il serait essentiel d'offrir à tous et toutes des stratégies portant spécifiquement sur cet aspect et leur permettant de s'approprier leur milieu. De plus, même si certaines personnes proviennent du milieu, cela ne veut pas dire qu'elles comprennent les divers aspects de la construction identitaire en milieu minoritaire. On présume souvent que les personnes en provenance du milieu comprennent bien les réalités environnantes, mais leur compréhension peut être associée à des facteurs émotifs et personnels, ce qui ne mène pas toujours à des interventions et à un accompagnement efficaces.

L'ACELF et la FCE ayant fait des avancées importantes dans ce domaine, il serait utile de monter une banque de stratégies adaptées aux besoins de ces intervenantes et intervenants. Le Cadre de référence de l'ACELF en construction identitaire est l'outil utilisé dans la majorité des conseils scolaires et des ministères de l'Éducation pour expliquer la construction identitaire. De plus, il faudra tenir compte des expertises des chercheurs et chercheuses dans le domaine de la pédagogie en milieu minoritaire, du partenariat école-communauté ainsi que de l'école communautaire citoyenne.

- **Gestion de projets**

Étant donné que ces intervenantes et intervenants sont souvent appelés à appuyer l'organisation d'événements à moyen et à grand déploiement et qu'ils doivent servir d'entraîneurs dans le développement du leadership des élèves, il serait essentiel qu'ils reçoivent des stratégies en gestion de projets.

Plusieurs outils existent au niveau de la gestion de projets et des programmes courts sont disponibles dans certains collèges et universités. La FESFO a développé un outil pratique pour l'organisation d'une activité et celui-ci pourrait certainement être un bon point de départ pour construire un outil de nature pancanadienne.

- **Évaluation**

Afin de pouvoir rendre des comptes à l'égard des résultats visés, il serait important que les intervenantes et intervenants reçoivent non seulement des pistes stratégiques non seulement en planification, mais aussi en évaluation. C'est seulement à l'aide d'outils d'évaluation justes et pertinents qu'il sera possible de déterminer si les programmes d'animation culturelle atteignent leurs cibles. Il faut donc être en mesure d'élaborer des outils, de documenter les expériences, de modifier nos cibles et d'assurer une validation.

- **Développement de partenariats gagnant-gagnant**

Étant donné le rôle primordial que jouent ces intervenantes et intervenants dans le rayonnement de l'école dans la communauté et de la communauté dans l'école, il est important de se pencher sur cet aspect dans l'élaboration de stratégies d'appui. La création de partenariats autour d'objectifs communs, les communications, la reddition de comptes à l'égard des progrès, l'animation et l'organisation de rencontres sont autant de thèmes qui pourraient être explorés.

CONCLUSION

Tous et toutes reconnaissent l'importance d'avoir du plaisir en français. En fait, rappelons-le, l'animation culturelle est née du désir de rendre les milieux scolaires dynamiques et animés.

Tous cherchent à augmenter l'espace francophone pour l'ensemble de la communauté, mais particulièrement pour cette jeunesse qui vit dans un milieu où la langue de la majorité est de plus en plus envahissante. Il est certain que l'école de langue française joue un rôle essentiel dans le développement et l'épanouissement des communautés francophones. Nul ne peut le nier. Il faut par contre se préoccuper de l'élément suivant : lors de diverses consultations, discussions et forums, les élèves ont clairement dit que la langue française est pour eux une langue d'instruction, une langue académique, mais que leur langue d'amitié, de plaisir, de vie sociale est la langue anglaise. Lors d'une entrevue, une animatrice culturelle d'expérience dans un milieu minoritaire a relaté l'expérience suivante :

« Joanne et Aïsha sont bénévoles lors d'un évènement communautaire organisé par le centre culturel de la ville. Ce travail volontaire leur permet d'accumuler 20 heures de bénévolat obligatoires au secondaire. Lors de l'évènement, elles doivent assurer l'inscription et la diffusion d'information concernant la ville, et ce en français. Lorsque les gens se présentent à la table, Joanne et Aïsha sont accueillantes, font preuve d'entregent et discutent avec les personnes invitées dans un français impeccable. Jusque-là tout va bien. Toutes les interventions que nous avons faites en

construction identitaire nous ont donné ce résultat – merveilleux! Voici où cela se gâte : Dès que Joanne et Aïsha se retrouvent ensemble toutes les deux à jaser de leur fin de semaine, de leurs camarades, de la fête de demain soir, elles ne se parlent plus en français... »

On peut en tirer que la langue française est une langue importante selon les circonstances. Si la question leur était posée, elles répondraient qu'elles aiment le français, mais qu'elles sont fières d'être bilingues. Elles confirmeraient sans doute que la langue n'est pas, à ce moment-ci de leur vie, une langue de socialisation.

Depuis le début des années 90, des efforts ont été faits pour arrimer l'animation culturelle et l'exercice pédagogique en faisant des liens entre les curriculums et l'animation culturelle, l'intention étant que l'animation culturelle soit perçue comme une activité pédagogique.

Et si on faisait l'inverse? Comment l'activité pédagogique peut-elle servir à l'animation culturelle? Comment les curriculums peuvent-ils servir à rendre la langue française une langue socialisante? Est-ce un moyen de responsabiliser l'ensemble du personnel à la mission culturelle et communautaire de l'école?

Bien que l'école soit pour les intervenantes et intervenants un milieu de travail, elle demeure un milieu de vie important pour les élèves. C'est à l'école que les jeunes rencontrent des camarades, rient à gorge déployée devant une situation cocasse, pleurent leur première peine d'amour... et la deuxième, apprennent à relever des défis et à vivre des échecs, et apprennent à être qui ils sont. C'est là aussi que les jeunes décident ce qu'ils souhaitent devenir. C'est dans une école de langue française que la plupart des individus découvrent qu'ils sont francophones... ou qu'ils ne le sont pas.

Si le système éducatif relève efficacement le défi qu'il s'était donné il y a plus de 30 ans – celui de créer à l'école un espace où il fait bon vivre, rire, apprendre et jouer, en français – il donnera du même coup raison à la majorité des devises des conseils scolaires de langue française.

Il y a plusieurs années lors d'une enquête informelle auprès de jeunes francophones diplômés des écoles de langue française un peu partout au Canada, ceux-ci confirmaient l'énoncé suivant :

« Si je suis un fier francophone engagé aujourd'hui, c'est parce que sur mon parcours j'ai eu la chance de rencontrer des modèles de francophones qui m'ont inspiré et j'ai eu la chance de rencontrer d'autres jeunes comme moi dans le cadre de diverses activités sportives, culturelles, sociales, artistiques et académiques. »

Comment pouvons-nous, en construisant nos interventions, garantir que chaque élève des écoles de langue française pourra répondre la même chose demain?

BIBLIOGRAPHIE

Sites Web des conseils scolaires de langue française du Canada

Sites Web des écoles de langue française

BOUDREAU, Ronald, Christine DALLAIRE et Kenneth DEVEAU. *L'appropriation culturelle des jeunes à l'école secondaire de langue française — Synthèse de l'enquête*, Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE), Ottawa, 2009 (http://www.ctf-fce.ca/Documents/ADOS_Publication_3_Complet_WEB.pdf).

CHAREST, Judith. *Foi, langue & culture : Recension des écrits, proposition de critères & cadre conceptuel*, pour le compte du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud, 2012.

LESSARD, Robert. *Une étude exploratoire de la participation des élèves aux processus décisionnels au sein du Conseil des écoles fransaskoises*, 2012.

REMERCIEMENTS

Une multitude de personnes ont appuyé l'auteure dans la formulation des recommandations de l'article. Un grand merci à toutes ces personnes.

Richard Vaillancourt (Alberta)
Nathalie Marchand (Ontario)
Richard Loiselle (Ontario)
Monique Hébert (Nouveau-Brunswick)
Marie-Hélène Tanguay (Saskatchewan)
Patricia Bouchard (Colombie-Britannique)
Claude Lamoureux (Alberta)
Karen Levoir (Alberta)
Nancy Crousset (Alberta)
Sylvie Trudel (Ontario)